

Nomination du Président de la Banque centrale européenne - Candidate Mme. Christine LAGARDE

2019/0810(NLE) - 09/09/2019 - Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique

La commission des affaires économiques et monétaires a adopté un rapport de Roberto GUALTIERI (S&D, IT) sur la recommandation du Conseil concernant la nomination du président de la Banque centrale européenne (BCE).

La commission des affaires économiques et monétaires a émis un avis favorable sur la recommandation du Conseil de nommer Christine Lagarde à la présidence de la Banque centrale européenne pour un mandat de huit ans, avec effet au 1^{er} novembre 2019.

La commission compétente du Parlement européen a évalué les pouvoirs de la candidate, notamment au regard des exigences énoncées à l'article 283, paragraphe 2, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne et à la lumière de la nécessité d'une indépendance totale de la BCE conformément à l'article 130 dudit traité.

Répondant aux questions des députés, Mme Lagarde a déclaré que la BCE devait clarifier sa politique et la rendre plus accessible aux citoyens. Elle a insisté sur la nécessité de dialoguer davantage avec la société civile et pas seulement les marchés financiers.

Concernant les taux extrêmement bas, Christine Lagarde a déclaré que si le programme d'assouplissement quantitatif avait pu avoir certains effets négatifs, son bilan global était positif. Elle a estimé que cette « approche très conciliante allait se poursuivre pendant longtemps encore ». Elle a également souligné la nécessité de tirer les leçons de la crise financière en examinant comment la BCE pourrait à l'avenir accompagner au mieux les politiques générales de l'Union européenne, comme une croissance durable et inclusive, sans porter préjudice à son objectif premier de maintenir la stabilité des prix.

Dans ses réponses, Mme Lagarde a convenu qu'il était temps de réviser le cadre monétaire de la BCE afin de faire face aux nouveaux défis tels que les prêts non bancaires, les technologies financières, les crypto-monnaies, la lutte contre le blanchiment d'argent et le changement climatique. Elle a souligné que le changement climatique devrait être considéré comme «sujet prioritaire» pour la BCE. La BCE a déjà acquis plusieurs «obligations vertes» et devrait poursuivre de telles acquisitions.

A long terme, la candidate a prôné un « instrument » de financement pour la zone euro, à l'image de ce que sont « les bons du Trésor américain ».